

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE PADIRAC DU 25/06/2019

Le jeudi 25 juin 2019 à 20 h 30, le conseil municipal de la commune de Padirac, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel des séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur DELFAURE Patrick, Maire.

Membres présents : ANDRZEJEWSKI André, BARBIÉ Damien, BOKAN Michel, COURTIOL Marie, DELFAURE Patrick, VIBIEN Michel

Procurations : VANDERBORGHT Ann pouvoir à BARBIÉ Damien

Absents : LESCALE Cyril, LASSUS Pierre

Secrétaire de séance : COURTIOL Marie

Approbation PV réunion 31 mai 2019 (Vote maire adjoints et installation CM)

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés

1/ CAUVALDOR – Transfert compétence eau et assainissement au 01/01/2020

21 h 30 : Arrivée de Lescale Cyril

L'ensemble des votants s'oppose au transfert de la compétence eau et assainissement à CAUVALDOR

2/Transfert compétence eau potable (production et distribution) et assainissement au 01/01/2020 en faveur du Syndicat du Limargue

Le conseil a décidé de transférer la compétence eau potable au Limargue concernant la production et la distribution et de garder à la commune la compétence assainissement.
Approuvé à l'unanimité.

3/Location logement presbytère au 01/07/2019

Après débat, le logement ayant été rénové, le prix du loyer est proposé à la location pour un montant mensuel de 550 €. Adopté à l'unanimité.

4/Adhésion Centre de Gestion – Désignation délégué au Règlement Général sur la Protection des Données

Adhésion approuvée à l'unanimité.

5/Virement de crédits – Travaux extension électrification projet agricole

Le maire expose les dossiers concernant les exécutions de travaux d'électrification émanant de la Fédération Départementale d'Electrification du Lot :

* Lieudit Las Combes - Bâtiments agricoles et * Lieudit Cloup de Padirac -

pour lesquels une participation de la commune doit être versée ainsi que pour la participation eau Le Teulié. Il indique également la restauration du joug d'une cloche de l'église à prévoir d'un montant de 2 340 €.

Le maire propose un virement de crédits d'un montant de 15 000 € pour la réalisation de ces travaux en section investissement.

6/Tarifs location salle communale et salle du conseil

Jusqu'à présent la salle communale était louée en faveur des particuliers et associations. Toutefois, depuis l'année dernière, la commune est sollicitée par une entreprise qui souhaite les deux salles afin d'organiser des stages de premiers secours pendant l'été.

Il est proposé de fixer les tarifs journaliers suivants :

- Salle du conseil : 100 €
- Salle communale : 150 €

Adopté à l'unanimité.

7/ Questions diverses

- Courrier de Lot Numérique qui propose l'installation d'une borne WIFI sur la commune. Le Conseil ne compte pas donner suite à cette proposition.
- Déplacer les conteneurs qui sont sur la route VC 1
- Assainissement « sauvage » constaté au fond du Bourg
- Contenu du site internet : à alimenter – propositions à faire.

Fin de séance à 23 h 50